

COMPTE RENDU SOMMAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2020

- **Compte-rendu** : de la réunion du mois de juin a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal.
- **Parking de la rue du Lys** : le conseil municipal donne son accord pour l'extension de l'éclairage public qui sera réalisé par le S.I.E.M.L. La somme des travaux s'élève à 9 620 €, le montant à verser par la commune est de 6 962.60 € net.
- **Centre De Gestion 49** : le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de la convention service de paye.
 - **Remboursements** acceptés par le conseil municipal :
 - EDF : un montant de 63.19 € suite à une annulation de pénalité.
 - Des arrhes pour des annulations de locations de la salle Joly-Bourg suite au COVID 19. Un remboursement de 134.25 € et 89.50€.
 - De la caution d'un montant de 281 € et du loyer du 15/04 au 30/04 d'un montant de 140.50€ à Mme DAUTON Séverine pour le logement de la rue du Puits du Four.
- **Accueil du Mercredi Matin à Montilliers** : une rencontre a eu lieu afin d'échanger sur le devenir de cet accueil. Un sondage a été envoyé aux familles. Seulement 6 familles ont répondu, 4 de Cernusson et 2 de Montilliers. Au vue des statistiques suite au sondage et du coût pour la commune de 6 385.89 €, le conseil n'a pas reconduit l'accueil pour septembre.
- **O.G.E.C** : à la demande de l'association, une rencontre s'est déroulée avec la municipalité pour faire un compte-rendu de la mise en place des protocoles sanitaires au vue de la situation. En effet, durant cette période, la municipalité et l'école ont travaillé ensembles afin de répondre aux exigences sanitaires. Une nouvelle rencontre est prévue pour la mi-septembre.
- **Fêtes et Cérémonies** : Un devis a été validé pour la location des guirlandes et un autre pour l'achat de décoration, lors de la première réunion de la commission. Le blanc et l'ocre scintilleront cette année à Montilliers. Une soirée sera organisée le 23 octobre pour le départ des élus de l'ancien conseil.
- **Bâtiments** : Une réunion est prévue le 16 juillet pour faire le point sur les différents projets en cours et à venir.
- **Information** : la commission s'est réunie le 23 juin pour faire un point sur l'application Citywall. La commission travaille également en parallèle pour rendre plus attrayant le Flash Info Montéglésien pour septembre.
- **Voirie** : une entreprise de nettoyage interviendra le lundi 13 juillet pour pallier aux salissures de la route d'Angers.
La commission se réunira le lundi 7 septembre à 20h30 pour échanger sur les différents projets à réalisés.

- **Employés Municipaux** : la nouvelle commission a rencontré le 17 juin les agents communaux. Des entretiens individuels vont être organisés.

- **Jeunesse** : Le centre de loisirs la CLÉ utilise les locaux du mille pattes du 6 au 30 juillet et 3 jours fin août.

- **Une naissance un arbre** : La région offre un bon d'achats de 300 € pour la plantation d'arbustes. A ce jour, il n'y a pas de date de fixer pour la cérémonie.

- **Scrabble Montéglésien aux 1 000 mots** : Création d'une nouvelle association de scrabble. Une réunion d'information ouverte au public début septembre se tiendra pour la présentation de l'association par Marie-Christine CHAUVIGNÉ.

- **Agglomération du Choletais** : les différentes commissions de l'agglomération ont été énoncées par Philippe BERNARD. Les commissions sont au nombre de sept, voici le détail :

- ☞ Finance et ressources humaines
- ☞ Solidarité
- ☞ Aménagement du territoire
- ☞ Économie et agriculture
- ☞ La culture
- ☞ Bâtiment-Voirie-Mobilité
- ☞ Environnement

Deux membres du conseil municipal doivent se positionner dans une commission (un titulaire et un suppléant).

- **Vente Terrain** : la vente a été signée à Mr Alexandre LEGEAY et Mme Mélanie POIREL pour le lot n°27 du lotissement la Fontaine. Un point a été fait avec le notaire sur les dossiers des terrains DELAUNAY et l'indivision ROBIN.

- **Vandalisme** : Des dégradations ont été faites au niveau de l'Aire des Prés Naiteaux. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. En cas d'infractions importantes constatées veuillez appeler le 17.

- **Assemblée Générale ESM Football** : La municipalité était présente à l'A.G. Le club après une excellente saison accède en R3 pour l'équipe première et en 3^{ème} division pour la B. Les effectifs sont en augmentation, et les finances saines.

- **La prochaine réunion du conseil municipal** est fixée au mercredi 9 septembre 2020 à 20h30.